



DOMMAGE CORPOREL ACTUALISATION



FORMATION ANIMÉE PAR : Mila PETKOVA, Avocat à la cour

LE JEUDI 6 JUIN 2019 DE 9H À 12H À L'EFB

1, rue Pierre-Antoine Berryer 92130 Issy-les-Moulineaux

PROGRAMME :

I - Précisions et innovations jurisprudentielles concernant les postes de préjudice

A - Les nouveaux postes de préjudices

B - Précisions sur l'articulation entre les postes de préjudices existants

II - Précisions jurisprudentielles sur les règles d'indemnisation des préjudices corporels

A - La consolidation du dommage et l'aggravation du dommage post-consolidation

1) Précisions sur la consolidation du dommage

2) Distinction entre aggravation du dommage après consolidation et nouveaux préjudices

B - Le recours des tiers payeurs

1) La déduction de sommes versées par les tiers-payeurs de l'indemnisation de la victime

2) Les règles du recours tiers-payeur : recours poste par poste, préférence de la victime et non imputabilité sur les prestations à caractère personnel.

NIVEAU
ACQUISITION DES
FONDAMENTAUX

Informations et inscription

fco
Formation
Continue
Obligatoire
Validation 2019

Formation financée par le [FIF-PL](#) (prise en charge collective), en déduction de votre budget formation. **3 heures validées**

